



Collégial en affaires Règlement du concours Édition 2020

Le programme :

Initié en 2016 par PME MTL Centre-Est et le collège de Rosemont, Collégial en affaires est un programme d'appui à l'entrepreneuriat qui vise à stimuler l'esprit de création d'entreprise auprès des étudiants de niveau collégial.

Cette année l'édition 2020 de Collégial en affaires sera entièrement virtuelle, elle se déroulera sur 12 semaines et en plusieurs étapes afin de renforcer les compétences entrepreneuriales des étudiants :

1. **Du 24 août au 30 septembre** : recrutement des étudiants et formation des équipes. Les étudiants qui souhaitent participer doivent s'inscrire via ce formulaire - https://pmemtl.formstack.com/forms/inscription_coll_gial_en_affaires_2020
2. **Du 24 septembre au 30 octobre** : 4 ateliers thématiques seront donnés virtuellement afin d'aider les étudiants à développer leur projet.
3. **Vendredi 30 octobre** : date limite donnée aux étudiants pour déposer leur projet sur une plateforme dédiée sur le site de PME MTL.
4. **1^e au 6 novembre** : un jury composé de 3 membres (CESIM, PME MTL, JCCM) sélectionnera les équipes finalistes (1 équipe finaliste par établissement participant)
5. **6 novembre** : annonce des équipes finalistes
6. **12 novembre** : grande finale de la 5^e édition de Collégial en affaires et remise des bourses

Votre idée :

- L'idée que vous proposerez vise à créer un **produit**, un **service** ou un **événement** dans le but de répondre à un besoin ou à une demande, de trouver une solution à une problématique ou d'améliorer une situation pour un public montréalais (bien que votre idée puisse s'adresser à un public plus large, elle doit au minimum cibler un public montréalais).
- Votre idée peut être à but lucratif ou à but non lucratif, mais doit être viable économiquement.
- Vous serez amené à former des équipes de 1 à 6 personnes maximum en fonction des thématiques qui vous animent.
- Les idées proposées doivent avoir été trouvées par l'ensemble des membres de votre équipe.
- Les idées proposées peuvent déjà exister, mais votre idée devra être différente de celles existantes. Par exemple, vous pouvez proposer une idée qui se démarque par un aspect novateur ou qui comble un marché qui n'était pas desservi.
- Votre idée ne peut pas être une idée sur laquelle vous avez déjà travaillé dans le cadre d'un cours au collégial ou dans un autre cours ou contexte.
- Votre idée doit être légale, mais également éthique. De plus, toute idée à caractère sexuel, religieux ou politique ou prônant la violence sera refusée.

Critères de sélection pour la finale

- Un jury de 3 personnes évaluera les projets soumis et choisira le projet finaliste qui se rendra à la finale en se basant sur les critères ci-dessous :

Grille d'évaluation « pitch de projets »

Critères	Détails	Notes	Commentaires
Valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> - L'idée réponds à un besoin / problème - Le produit ou service est expliqué clairement -Bénéfice ou avantage pour le client bien défini (valeur ajoutée) 	/15	
Clientèle potentielle	<ul style="list-style-type: none"> - Public cible bien défini - Quels sont leurs besoins et caractéristiques 	/15	
Concurrence	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de concurrents - Éléments différenciateurs avec ceux-ci 	/5	
Stratégie de communication et de marketing	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la stratégie de vente ? - Actions pour attirer et fidéliser la clientèle 	/10	
Coût du projet et financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de démarrage du projet - Sources de financement envisagées (<i>love money, prêts, subventions, socio-financement, etc.</i>) - À quoi serviront les fonds 	/15	
Qualité du pitch	<ul style="list-style-type: none"> -Aisance à s'exprimer -Qualité du support visuel -Dynamisme de l'équipe -Réponses aux questions du jury 	/40	
Note finale :		/100	

Obligations des étudiants

- Chaque participant doit intégrer une équipe qui présentera un projet
- Les équipes doivent être composées de 1 à 6 étudiant(e)s maximum
- Au moins un des membres de chaque équipe doit être Citoyen Canadien, Résident permanent, ou étudiant international inscrit dans un programme d'étude d'au moins un an
- Chaque équipe devra déposer son projet sur une plateforme dédiée au plus tard le **vendredi 30 octobre 2020 à 23h59**
- Chaque projet devra contenir :
 - o Un document " Business Model Canvas (BMC)" (modèle fourni)
 - o Une présentation PowerPoint qui devra contenir maximum 15 diapositives (privilégier les données visuelles plutôt que le texte).
 - o Une vidéo de pitch de 3 minutes maximum
- Chaque équipe accepte que son projet puisse être médiatisé.
- L'équipe finaliste de chaque institution représentera son cégep lors de la finale qui se tiendra le **jeudi 12 novembre 2020**

Tous les détails pour la finale seront fournis aux finalistes à la suite de la première sélection.

Bourses à gagner

o **1 bourse de 500 \$** sera remise à l'équipe finaliste de chaque établissement participant. Cette bourse sera remise par l'établissement correspondant.

- **Bourses aux 3 projets lauréats lors de la finale du 12 novembre 2020**

- o **1^e bourse 2 000 \$**
- o **2^e bourse 1 000 \$**
- o **3^e bourse 500 \$**

- **Prix Coup de Cœur de Collégial en affaires**

- o Un prix coup de cœur du jury de 500\$ (sur tous les projets reçus)